

**Regard sur le marché du travail au  
Bas-Saint-Laurent  
2004**

---

## Avant-propos

Emploi-Québec rédige des Plans d'action annuels pour une utilisation plus efficiente des ressources dont elle dispose. Le plan d'action annuel régional d'Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent et les plans d'action locaux demeurent les outils de référence pour s'attaquer au dysfonctionnement du marché du travail et pour offrir à l'ensemble de la population des services d'emploi adaptés.

Les stratégies et pistes d'action qui découlent de cet exercice s'appuient sur une connaissance des problématiques et des perspectives du marché du travail du Bas-Saint-Laurent et des clientèles que dessert Emploi-Québec. Malgré le caractère persistant de certaines situations relatives au marché du travail, cette analyse dicte les enjeux que doit relever Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent pour contribuer à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et favoriser un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

L'information structurée et surtout régulière sur le marché du travail régional est rare, si ce n'est celle que l'on retrouve dans le Bulletin régional sur le marché du travail que nous publions trimestriellement. À l'occasion de cet exercice de planification annuel, la Direction de la planification et du partenariat d'Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent rassemble et met à jour un ensemble de données sur le marché du travail.

Nous entendons ainsi partager avec nos partenaires cette information sur le marché du travail car elle constitue un outil de premier plan pour une compréhension commune de la situation régionale et pour que tous puissent ainsi maximiser l'impact de leurs interventions dans la communauté.

Voici donc la publication *Regard sur le marché du travail au Bas-Saint-Laurent en 2004 et perspectives*, document qui contient les principales informations et résume les principaux constats de l'analyse du marché du travail que réalise Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent.

Pour une information plus détaillée concernant le marché du travail, vous pouvez consulter nos services d'IMT (information sur le marché du travail) et de Placement en ligne sur le site [www.emploiquebec.net](http://www.emploiquebec.net).

Louis-Mari Rouleau, économiste  
Direction de la planification et du partenariat  
Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent

## REGARD SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU BAS-SAINT-LAURENT ET PERSPECTIVES

Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, la région du Bas-Saint-Laurent débute à l'ouest avec la municipalité de La Pocatière dans la MRC de Kamouraska et s'étend, en longeant le fleuve, jusqu'à la municipalité de Les Méchins dans la MRC de Matane, à l'extrémité est de la région. Elle est également constituée d'un haut-pays et comprend deux territoires intérieurs, soit ceux de la Vallée-de-La-Matapédia et du Témiscouata.

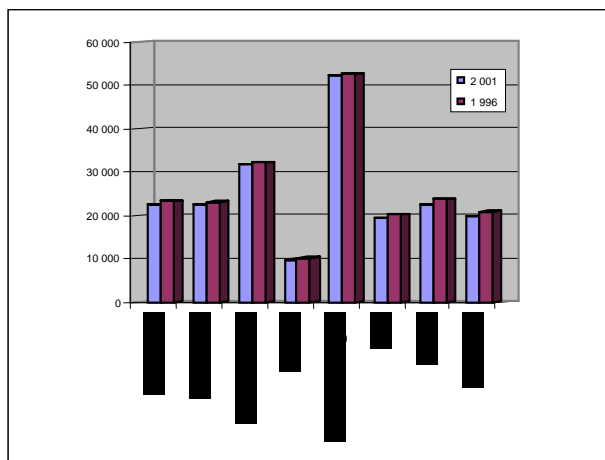
Enclavé entre les régions Chaudière-Appalaches et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent comprend huit MRC : La Matapédia, Matane, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska.

Environ la moitié de la population habite 114 municipalités rurales; quant à l'urbanité, elle se limite à 14 villes dont la population varie de 4 000 à 35 000 habitants. Ce regroupement ne tient pas compte des récentes fusions municipales. Cette dualité régionale reflète deux réalités, deux dynamiques, avec lesquelles la région doit composer pour son développement social et économique.

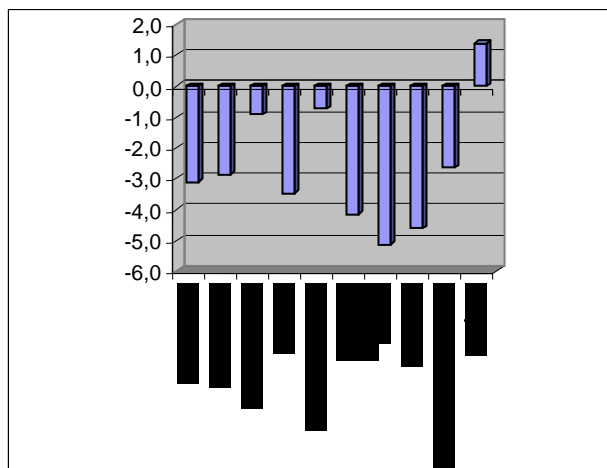
### **1. Population des MRC du Bas-Saint-Laurent : recensements 1996 et 2001**

Selon le recensement de 2001, la population bas-laurentienne compte 200 630 personnes. En régression de 2,6 % depuis 1996, son poids démographique (2,8 %) diminue par rapport à celui du Québec. La MRC Rimouski-Neigette, avec 52 289 habitants, se démarque des autres MRC par sa taille équivalant à 26,1 % de la population régionale. Fait nouveau, toutes les MRC enregistrent un bilan démographique négatif, celui-ci étant plus important dans La Mitis, Matane et La Matapédia.

**Population 1996 et 2001**

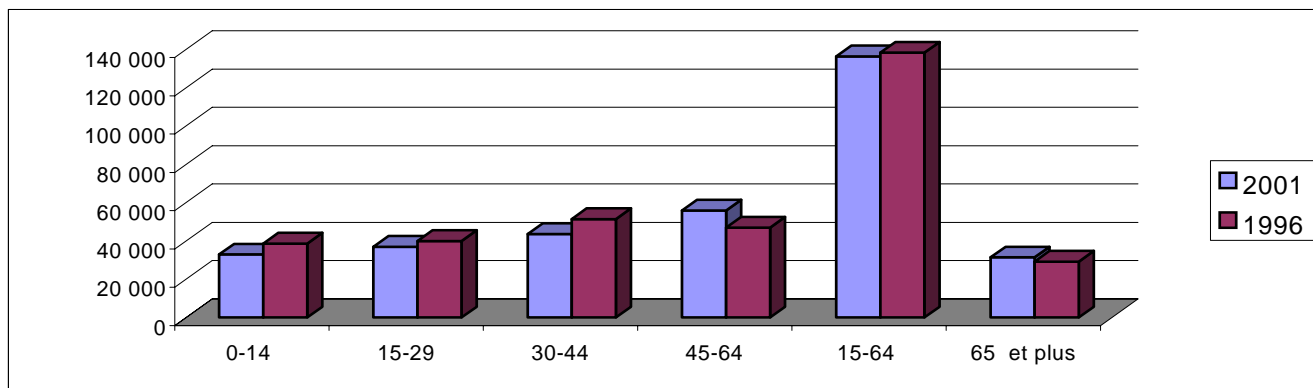


**Variation de la population entre 1996 et 2001**



Nous remarquons, à la lecture du graphique ci-après, que tous les groupes d'âge inférieurs à 45 ans diminuent dans la région du Bas-Saint-Laurent entre les recensements de 1996 et 2001. Ceci met en perspective le phénomène du vieillissement de la population et met en évidence des conséquences pour le marché du travail dont celle de la prépondérance des besoins futurs de remplacement de la main-d'oeuvre au sein de plusieurs domaines d'activité économique, dans la région comme dans l'ensemble du Québec.

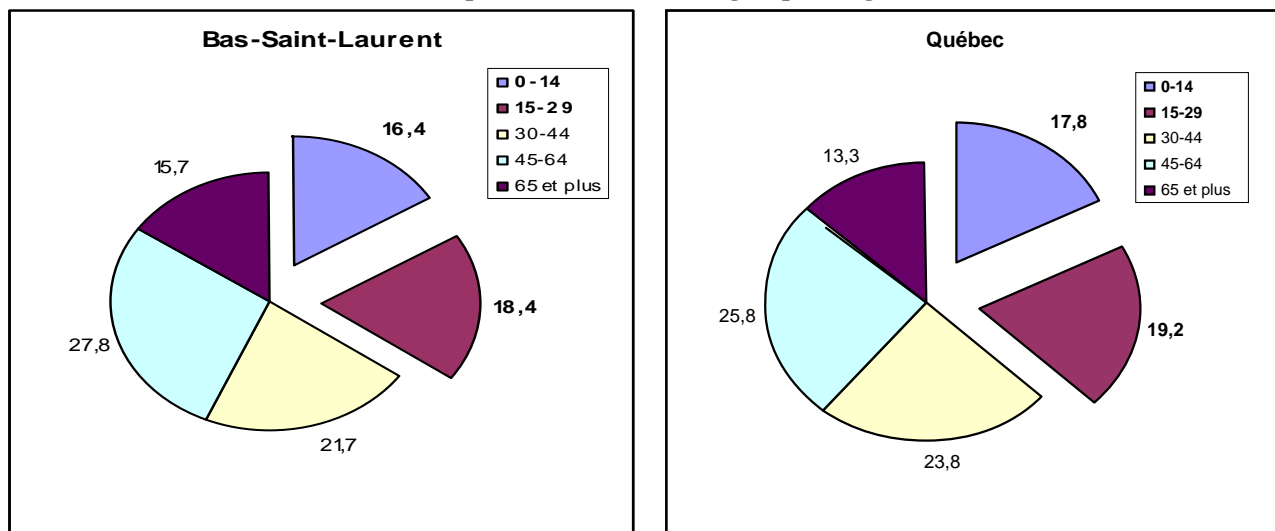
## Évolution de la population du Bas-Saint-Laurent 1996-2001 : certains groupes d'âge



On relève par ailleurs que la diminution de la population de la région est particulièrement importante chez les personnes de 15 à 29 ans. En effet, ce groupe d'âge s'inscrit en baisse de 7,1 % entre les deux recensements, alors qu'il demeure relativement stable dans la province. Les effets du vieillissement de la population bas-laurentienne s'en trouvent d'autant accentués.

Le déclin démographique de la région est causé principalement par l'exode des jeunes et des jeunes adultes. En effet, les graphiques qui suivent illustrent qu'on retrouve proportionnellement moins d'enfants, moins de jeunes et moins de personnes âgées entre 30 et 44 ans dans la région comparativement à l'ensemble du Québec. En corollaire, les groupes plus âgés sont surreprésentés. Ceci n'est pas sans conséquence sur le marché du travail et les institutions reliées aux différents groupes de la population, notamment les écoles et les établissements de santé.

## Population selon certains groupes d'âge



## 2. Le marché du travail

Au Québec, en 2004, l'emploi a crû de 1,5 %, une croissance semblable à celle de 2003 (1,6 %) mais inférieure aux 3,4 % de 2002. Pour le Québec, il s'agissait d'une huitième année consécutive de croissance positive de l'emploi alors qu'au Bas-Saint-Laurent l'emploi a

évolué en dents de scie, les gains et les pertes ayant alterné. Cette progression de l'année 2004 représente 55 000 emplois supplémentaires. Le taux de chômage s'est fixé à 8,9 %, légèrement à la baisse par rapport à l'an dernier (9,1 %) à cause d'une croissance de la population active moins forte que l'emploi.

**L'année 2004 : un sommet pour les indicateurs du marché du travail du Bas-Saint-Laurent.** Malgré la situation toujours fragile dans l'industrie forestière et la crise de la vache folle, la relance des travaux de construction et la bonne conduite des activités de la plupart des secteurs de l'économie régionale ont hissé l'emploi du Bas-Saint-Laurent à 94 300, soit 5 800 de plus que le précédent maximum historique. Celui-ci remonte à 2001, année où le marché du travail comptait 88 400 postes. Des domaines d'activité tels la métallurgie, les nouvelles technologies de l'information, le tourisme et le domaine maritime montrent une image positive. Le bilan du marché du travail régional a permis au taux de chômage à se fixer sous les 10 % pour la première fois de notre histoire. Au Québec, au cours des dix dernières années, l'emploi n'a cessé de croître : il s'y est additionné plus de 604 000 emplois. Au Bas-Saint-Laurent, le marché du travail évolue en pointes successives car l'emploi n'a crû qu'en 1994, 1995, 1999, 2001, 2003 et 2004. Malgré ce fait, un peu plus de 15 000 emplois ont vu le jour pendant cette période et la performance des dernières années du marché du travail de la région a permis un rattrapage de ses indicateurs du marché du travail comparativement à ceux du Québec.

#### Principaux indicateurs du marché du travail 2004, 2003 et 2002

	Ensemble du Québec			Bas-Saint-Laurent						
	2004	2003	Var % 04-03	2002	Var % 04-02	2004	2003	Var % 04-03	2002	Var % 04-02
<b>Population 15 ans et plus ('000)</b>	6 118,8	6 083,5	0,6	6 033,4	1,4	<b>167,0</b>	167,2	-0,1	167,9	-0,5
<b>Population active ('000)</b>	4 048,4	4 016,5	0,8	3 929,9	3,0	<b>104,2</b>	97,8	6,5	92,6	12,5
<b>Emploi ('000)</b>	3 704,6	3 649,9	1,5	3 592,7	3,1	<b>94,3</b>	87,9	7,3	82,7	14,0
<b>Chômeurs ('000)</b>	<b>343,8</b>	366,6	-6,2	337,2	2,0	<b>9,8</b>	9,9	-1,0	9,9	-1,0
<b>Taux d'activité</b>	<b>66,0</b>	66		65,1		<b>62,4</b>	58,5		55,2	
<b>Taux de chômage</b>	<b>8,9</b>	9,1		8,6		<b>9,4</b>	10,1		10,7	
<b>Taux d'emploi</b>	<b>60,1</b>	60		59,5		<b>56,4</b>	52,6		49,3	

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

Le taux de chômage régional de l'année 2004 est estimé à 9,4 %, soit le plus faible de l'histoire. En 1999, le taux de chômage avait affiché 10,2 % et en 2003 10,1 %. À remarquer que, depuis six ans, le taux de chômage du Bas-Saint-Laurent oscille entre 10 % et 11 %, ce qui reflète, toute proportion gardée, un marché du travail assurément moins fragile qu'auparavant.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que malgré la vitalité économique qui engendre un épisode favorable pour le marché du travail du Bas-Saint-Laurent, celui-ci recèle certaines faiblesses. En effet, malgré que le taux d'emploi ait gradué de près de 4 points de pourcentage, il demeure le 4<sup>e</sup> plus faible du Québec. De plus, une lecture des principales informations qui décrivent la situation du Bas-Saint-Laurent comparée au Québec illustre certaines disparités. En effet, nous constatons que, d'une part, la population de la région représente 2,8 % de celle du Québec et que, d'autre part l'emploi de la région ne compte que pour 2,5 % de celui de la province. Nous constatons également que la part des prestataires de l'assurance-emploi de la région s'élève à 5,0 % de l'ensemble du Québec.

### 3. Les marchés du travail locaux : les MRC

Pour décrire les marchés du travail locaux, nous nous référons habituellement aux données du dernier recensement. Celles-ci fournissent l'ensemble des indicateurs du marché du travail.

#### Indicateurs du marché du travail — Recensement 2001

	Kamouraska	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Les Basques	Rimouski-Neigette	La Mitis	Matane	La Matapédia	BSL
Population 15 ans et +	18 070	18 035	25 910	8 090	42 725	15 395	18 650	15 775	<b>162 650</b>
Population active	10 595	10 010	16 195	4 125	27 340	8 350	10 550	8 595	<b>95 755</b>
Emploi	9 605	8 440	14 665	3 490	24 330	7 050	8 645	6 860	<b>83 080</b>
Chômeurs	990	1 570	1 525	630	3 010	1 300	1 905	1 735	<b>12 670</b>
Taux de chômage	9,3	15,7	9,4	15,3	11,0	15,6	18,1	20,2	<b>13,2</b>
Taux d'activité	58,6	55,5	62,5	51,0	64,0	54,2	56,6	54,5	<b>58,9</b>
Taux d'emploi	53,2	46,8	56,6	43,1	56,9	45,8	46,4	43,5	<b>51,1</b>

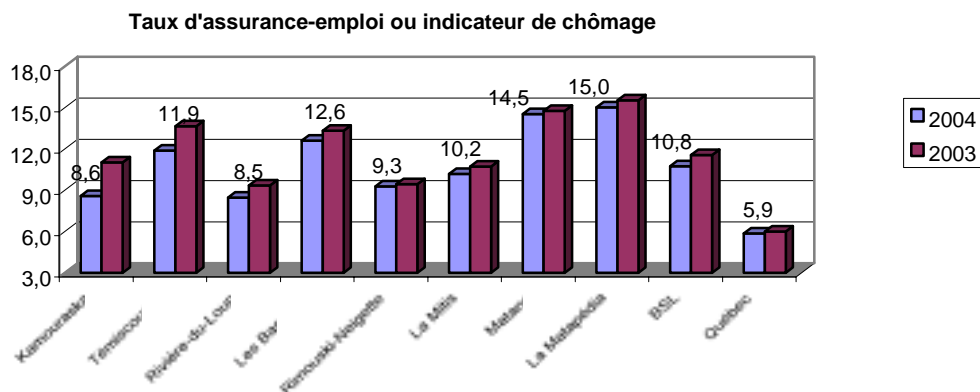
Comme les informations du recensement datent, elles ne peuvent pas donner un aperçu de l'impact de la conjoncture (évolution annuelle) sur ces espaces sous-régionaux; nous avons donc recours aux données sur les prestataires de l'assurance-emploi, pour nous fournir une indication de l'évolution annuelle du chômage.

**Le taux d'assurance-emploi ou l'indicateur de chômage.** L'évolution des prestataires de l'assurance-emploi et du taux d'assurance-emploi nous montre que la région n'est pas homogène et que le marché du travail se comporte différemment selon les MRC qui la composent. En moyenne, en 2004, il y a, au Bas-Saint-Laurent, 14 664 prestataires de l'assurance-emploi, soit 7,0 % de moins que l'an dernier. Malgré que toutes les MRC voient leur nombre de prestataires diminuer, des baisses plus significatives s'observent dans Kamouraska, Témiscouata et Rivière-du-Loup alors que les plus faibles variations annuelles se retrouvent dans les MRC de Matane et Rimouski-Neigette.

#### Prestataires de l'assurance-emploi - moyennes annuelles

	Kamouraska	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Les Basques	Rimouski-Neigette	La Mitis	Matane	La Matapédia	BSL	QUÉBEC
Nombre (2004)	1 281	1 787	1 845	808	3 416	1 300	2 255	1 972	14 664	292 595
Taux	<b>8,6</b>	<b>11,9</b>	<b>8,5</b>	<b>12,6</b>	<b>9,3</b>	<b>10,2</b>	<b>14,5</b>	<b>15,0</b>	<b>10,8</b>	<b>5,9</b>
Nombre (2003)	1 642	2 055	2 033	853	3 482	1 370	2 291	2 041	15 767	299 648
Taux	11,0	13,7	9,3	13,3	9,5	10,7	14,8	15,5	11,6	6,0
Var. % 03-04	-22,0	-13,1	-9,3	-5,3	-1,9	-5,1	-1,6	-3,4	-7,0	-2,4

En mettant en relation le nombre de prestataires de l'assurance-emploi et la population en âge de travailler, soit les 15-64 ans, nous obtenons un indicateur de chômage, à ne pas confondre avec le taux de chômage officiel de Statistique Canada. Cet indicateur, le taux d'assurance-emploi, est de 10,8 % au Bas-Saint-Laurent contre 5,9 % au Québec. L'an dernier il était de 11,5 %.



Les MRC rurales, où l'on retrouve le plus d'activités liées aux ressources naturelles, dont la foresterie, sont confrontées à un niveau de chômage plus important. En effet, le taux d'assurance-emploi est plus élevé dans La Matapédia (15,0 %), Matane (14,5 %), Les Basques (12,6 %) et Témiscouata (11,9 %). Cette dernière MRC enregistrait dans le passé un taux plus élevé. En 2004, est survenue une importante baisse de prestataires, ce qui a permis au taux de se rapprocher de la moyenne régionale.

Les MRC urbaines, soit celles de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup, présentent un niveau de chômage inférieur à la moyenne régionale. Le taux d'assurance-emploi s'y établit à 8,5 % dans Rivière-du-Loup et à 9,3 % dans Rimouski-Neigette. La MRC de Kamouraska, un territoire fortement tributaire de l'entreprise majeure qu'est Bombardier, se présente avec le 2<sup>e</sup> meilleur taux de la région, soit 8,6 %. Il est à souligner que les deux MRC les plus à l'ouest de la région présentent un marché du travail plus performant avec les deux années, de telle sorte qu'elles obtiennent les indicateurs de chômage les plus bas du Bas-Saint-Laurent. Cette position avait déjà été occupée par la MRC de Rimouski-Neigette, il y a quelques années. Dans La Mitis, c'est surtout l'exode de la population, probablement en quête d'un emploi, qui maintient le taux de chômage à un niveau plus bas (10,2 %) que ce à quoi nous aurions pu nous attendre.

Les problématiques du marché du travail se vivent avec une acuité différente dans les MRC de la région. Par exemple, si le taux de chômage d'une MRC est plus élevé que celui de l'ensemble de la région, celui des jeunes le sera également et, dans ce cas, la situation sera d'autant plus alarmante. Au niveau de l'activité économique, la concentration des secteurs dits saisonniers sur un territoire y influence forcément le taux de chômage en lien avec ces domaines d'activité. Ces éléments nous rappellent l'existence de **disparités économiques persistantes entre les MRC** du Bas-Saint-Laurent.

Une étude plus approfondie de la dépendance de la population aux régimes du soutien du revenu et de la présence de secteurs performants et/ou vulnérables qui influencent la répartition de l'emploi dans les MRC peuvent illustrer ces disparités. Ainsi, nous utilisons la part relative de la population, de l'emploi et des prestataires, de l'assurance-emploi comme de l'assistance-emploi, à travers les MRC du Bas-Saint-Laurent à titre d'indicateurs de disparité.

### Répartition territoriale de certains indicateurs

	Kamouraska	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Les Basques	Rimouski-Neigette	La Mitis	Matane	La Matapédia	BSL
<b>Population %</b>	11,2	11,2	15,9	4,9	26,1	9,6	11,2	9,9	<b>100</b>
<b>Emploi %</b>	11,6	10,2	17,7	4,2	29,3	8,5	10,4	8,3	<b>100</b>
<b>Assurance-emploi %</b>	8,7	12,2	12,6	5,5	23,3	8,9	15,4	13,4	<b>100</b>
<b>Assistance-emploi %</b>	9,2	10,7	12,7	5,2	22,7	13,2	14,7	11,5	<b>100</b>

Donc, en comparant la part relative des indicateurs apparaissant au tableau précédent, une différence notable apparaît. Certaines MRC comptent proportionnellement plus d'emplois que leur population; règle générale, celles-ci se retrouvent avec moins de personnes qui recourent aux prestations de l'État que ce soient celles de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi. Les MRC de Rimouski-Neigette, de Rivière-du-Loup et du Kamouraska illustrent parfaitement cette situation.

Les autres MRC de la région se retrouvent dans un contexte où l'emploi demeure sous-représenté par rapport à la population de leur territoire. Les plus grands écarts touchent La Matapédia, La Mitis et le Témiscouata. Dans quatre sur cinq MRC, la présence importante de prestataires de l'assurance-emploi se remarque, notamment dans La Matapédia et Matane. Dans La Mitis, c'est la présence de prestataires de l'assistance-emploi qui saute aux yeux, et dans une moindre mesure, on retrouve le même phénomène dans Matane et La Matapédia.

Ce qui est remarquable dans le cas de La Mitis, c'est que le manque d'emploi se traduit uniquement par une présence proportionnellement plus élevée de la clientèle de l'assistance-emploi et non pas de celle de l'assurance-emploi comme dans les autres MRC. Notons que la situation dans Les Basques et La Mitis est pondérée par un taux d'émigration particulièrement élevé. Soulève aussi notre attention, le fait que dans le Témiscouata le sous-emploi se traduit essentiellement par la présence de prestataires de l'assurance-emploi tandis que la clientèle de l'assistance-emploi y est représentée proportionnellement moins que la population.

### 3. Les perspectives sectorielles pour le Bas-Saint-Laurent

Le Bas-Saint-Laurent est une région ressource. La présence d'un secteur agroalimentaire important et d'une industrie forestière prépondérante en font foi. Toutefois, le Bas-Saint-Laurent n'est pas seulement une région ressource. On y trouve en effet des entreprises et des emplois dans presque toutes les activités manufacturières, notamment dans la métallurgie et les équipements de transport. Des projets éoliens, diamantaires et en biotechnologies marines se dessinent à l'horizon et pourraient contribuer à diversifier davantage l'économie régionale. Le secteur tertiaire se distingue par la présence de plusieurs emplois dans l'industrie des technologies de l'information et d'un leader dans le domaine, Telus Québec. Le Bas-Saint-Laurent est aussi la vitrine maritime du Québec et une région touristique importante.



**Le court terme.** Les perspectives du marché du travail du Bas-Saint-Laurent demeurent intéressantes en raison de nombreux projets en cours de réalisation et à venir. Voici quelques exemples pour illustrer la situation. Plusieurs chantiers de construction, projets commerciaux et travaux routiers relancent l'industrie de la construction. En agro-alimentaire, dans la 2<sup>e</sup> transformation du bois, dans les entreprises liées à la métallurgie et dans les technologies de l'information, plusieurs entreprises embauchent du nouveau personnel. Soulignons également plusieurs projets annoncés dans le domaine maritime, diamantaire et éolien sans oublier les biotechnologies marines et le tourisme.

La nouvelle économie laisse également filtrer des événements qui laissent planer quelques bémols. Soulignons l'impact du niveau du dollar canadien sur les activités exportatrices et le tourisme, celui des recommandations de la Commission Coulombe sur l'industrie forestière et celui sur certains secteurs de la concurrence de la part de nouveaux pays producteurs, tels la Chine et l'Inde, pour ne citer que ceux-là.

**Le moyen terme.** Emploi-Québec, dans un souci de documenter l'information sur le marché du travail relativement aux besoins de la main-d'oeuvre, réalise des perspectives pour le Québec et ses régions. Le dernier scénario, qui couvre la période 2004-2008, entrevoit une croissance de l'emploi de 1,4 % annuellement au Québec contre 1,1 % au Bas-Saint-Laurent. Ce scénario ressemble aux résultats des dernières années, ce qui devrait se concrétiser par l'addition de quelque 4 900 nouveaux emplois.

**Le secteur Primaire** regroupe environ 10 % de l'emploi régional et occupe une place beaucoup plus importante dans l'économie régionale que dans celle du Québec où il regroupe moins de 3 % de l'emploi. La contribution de l'ensemble de ce secteur à la croissance de l'emploi sera modeste et on pense davantage à la consolidation et à la transformation des emplois existants.

**Le secteur Manufacturier ou de la fabrication**, qui comprend 13 % de l'emploi régional, est sous-représenté par rapport au Québec où il en regroupe 17 %. Cela constitue une des faiblesses de la structure économique régionale. Ce secteur contribuera un peu plus à la croissance de l'emploi avec un taux de croissance annuel moyen de 1,9 % comparativement à 1,1 % pour la moyenne régionale. La fabrication de biens durables, où s'était concentrée la création d'emplois manufacturiers dans les années 1990, obtiendra, à cause des difficultés dans le sciage, des gains d'emploi dans une proportion plus faible (1,7 %) que la fabrication de biens non durables (2,3 %), même si dans les deux ces gains demeureront plus élevés que la moyenne régionale. La fabrication de biens durables comprend la fabrication de produits en bois, de produits minéraux non métalliques, la première transformation des métaux, la fabrication de produits métalliques, de machines, de produits informatiques, électroniques et électriques, de matériel de transport et de meubles. La fabrication de biens non durables inclut la fabrication d'aliments, de boissons et tabac, de produits textiles, de vêtements et produits en cuir, de produits en caoutchouc et plastique, de papier, d'impression et d'activités connexes, la transformation du pétrole, du charbon et des produits chimiques et d'autres activités de fabrication.

**Le secteur Tertiaire** est fort présent dans l'économie du Bas-Saint-Laurent comptant, comme pour l'ensemble du Québec, près de 71 % de l'emploi régional. La croissance attendue de l'emploi d'ici 2008 coïncide avec celle de l'emploi total, soit 1,2 % annuellement. En plus des secteurs public et parapublic qui dominent dans les activités tertiaires, le secteur

des communications (transmission de données et téléphonie) s'affiche comme une des spécialités de l'activité économique régionale pour cette catégorie sectorielle. L'énergie, avec les projets éoliens de la MRC de Matane et possiblement de Rivière-du-Loup, caractérisent aussi la région. Les activités gravitant autour du domaine maritime, soit l'enseignement, la recherche et le transport, s'inscrivent aussi au portfolio du Bas-Saint-Laurent.

Pour les prochaines années, la tertiairisation de l'économie se poursuivra de telle sorte que ce secteur pourrait créer, en nombre, la majorité des emplois, soit 3 800 sur les 4 900 prévus. Les dépenses de consommation (1,3 %) induiront des gains moyens dans le commerce de détail et l'hébergement-restauration. Ils seront qualifiés de faible dans le domaine des autres services qui comprennent les services de réparation. Par contre, l'emploi pourrait se raffermir du côté de l'information, culture et loisirs. Dans les services public et parapublic, l'emploi stagnera en éducation, progressera timidement dans l'administration publique et se situera dans la moyenne régionale en santé. Finalement, quelques activités du secteur tertiaire à la production comme les services aux entreprises, les services professionnels, scientifiques et techniques et les services aux entreprises, les services bâtis et autres se distingueront avec une croissance annuelle moyenne élevée alors que celle du transport de même que des finances, assurances et services immobiliers afficheront une performance faible.

**Perspectives sectorielles Bas-Saint-Laurent 2004-2008**

	2003	Part %	Taux de croissance annuel moyen
<b>Agriculture et pêche</b>	5 200	5,9	<b>Nul ou négatif</b>
<b>Foresterie et Exploitation forestière</b>	2 900	3,3	<b>Nul ou négatif</b>
<b>Extraction minière</b>	900	1,0	<b>Élevé</b>
<b>Services publics</b>	500	0,6	<b>Nul ou négatif</b>
<b>Construction</b>	3 500	4,0	<b>Moyen</b>
<b>Fabrication</b>	12 100	13,8	<b>Moyen</b>
<b>Biens non durables</b>	4 100	4,7	<b>Élevé</b>
<b>Biens durables</b>	8 000	9,1	<b>Moyen</b>
<b>Commerce</b>	13 900	15,8	<b>Moyen</b>
<b>Commerce de gros</b>	2 500	2,8	<b>Faible</b>
<b>Commerce de détail</b>	11 400	13,0	<b>Moyen</b>
<b>Transports et entreposage</b>	4 000	4,6	<b>Faible</b>
<b>Finances, assurances, immob. et location</b>	3 000	3,4	<b>Faible</b>
<b>Serv. professionnels, scientifiques et tech.</b>	2 600	3,0	<b>Élevé</b>
<b>Services aux entreprises, serv. bâti et autres</b>	1 800	2,0	<b>Élevé</b>
<b>Services d'enseignement</b>	6 600	7,5	<b>Nul ou négatif</b>
<b>Soins de santé et assistance sociale</b>	12 000	13,7	<b>Moyen</b>
<b>Information, culture et loisirs</b>	3 500	4,0	<b>Élevé</b>
<b>Hébergement et restauration</b>	6 300	7,2	<b>Moyen</b>
<b>Autres services</b>	4 600	5,2	<b>Faible</b>
<b>Administrations publiques</b>	4 500	5,1	<b>Faible</b>
<b>Emploi Total</b>	87 900	100,0	<b>1,1%</b>

#### 4. Les Perspectives professionnelles pour le Bas-Saint-Laurent

La demande d'expansion générée par la poursuite de la croissance économique (4 900 postes) n'est que l'une des composantes du nombre de débouchés qui seront disponibles sur le marché du travail au Bas-Saint-Laurent. En effet, à cette demande, il faut ajouter les postes qui seront disponibles en raison des retraites et du décès de la main-d'œuvre actuellement en emploi. C'est ce que nous appelons la **demande de remplacement**. Celle-ci est évaluée à **8 900 postes** environ. Ainsi, selon ce scénario de référence, la **demande additionnelle totale** de main-d'œuvre frôlera les **13 800 postes en région d'ici la fin de 2008**. De ce nombre, la croissance économique sera la source de quelque 35 % des nouveaux débouchés alors que la demande créée en raison de l'attrition atteindra presque 65 %.

Des 13 800 postes à pourvoir, plus de 9 000 seront des postes de niveaux technique et intermédiaire, c'est-à-dire 65,5 % de la demande de main-d'œuvre prévue pour satisfaire les besoins du marché du travail du Bas-Saint-Laurent. Ces postes requièrent souvent une formation collégiale technique ou une formation secondaire professionnelle. Dans plusieurs cas, surtout pour les postes intermédiaires, à défaut d'une formation scolaire suffisante, ceux-ci nécessitent de deux à trois ans de formation en cours d'emploi, une formation externe ou une expérience de travail précise.

#### Les niveaux de compétences

Cette demande de nouvelle main-d'œuvre ne sera pas de la même ampleur selon les différents niveaux de compétences des professions. Ainsi, le niveau de compétences **Professionnel** bénéficiera d'une demande plus forte que la moyenne, soit 19,8 % comparativement à 15,8 % pour l'ensemble des professions. C'est le groupe qui se démarque le plus par rapport à la moyenne. La région compte environ 12 236 postes de ce niveau de compétences, ce qui correspond à 13,9 % du total des emplois.

#### Perspectives professionnelles 2004-2008 selon les niveaux de compétences

	Emploi estimé en 2002	Part en %	Demande d'expansion	Demande de remplacement	Demande additionnelle	Taux (%) de demande de main d'œuvre
Gestion	6 550	7,5	220	770	990	15,1
Professionnel	12 236	13,9	710	1 700	2 410	19,8
Technique	28 424	32,3	1 370	2 820	4 190	14,8
Intermédiaire	29 092	33,1	2 220	2 630	4 850	16,7
Élémentaire	11 598	13,2	380	980	1 360	11,8
Ensemble	87 900	100,0	4900	8 900	13 800	15,8

Le niveau de compétences **Gestion** bénéficiera également de conditions moyennement favorables alors que la demande de nouvelle main-d'œuvre y sera d'environ 15,1 %. Ce niveau de compétences ne regroupe toutefois que 7,5 % des emplois de la région (6 550 postes). Pour les professions de ce niveau, comme pour les fonctions de supervision et de contremaître, l'offre de main-d'œuvre est souvent difficile à cerner parce que plusieurs postes sont comblés par promotion interne.

Le niveau de compétences **Technique** est l'un des deux plus importants de la région. Il regroupe près du tiers des postes, soit 28 424. La demande pour les professions de ce niveau de compétences se situera au-dessous de la moyenne, soit à 14,8 %. L'obtention des postes offerts fera donc l'objet d'une certaine compétition.

L'autre niveau de compétences le plus volumineux est celui du niveau **Intermédiaire**. Avec 29 092 emplois, il regroupe 33,1 % de l'ensemble des emplois. La demande de nouvelle main-d'œuvre de ce niveau de compétences sera un peu plus forte que celle des techniciens. Il y aura plusieurs opportunités d'emploi mais aussi de la compétition pour obtenir les postes offerts.

On compte environ 11 598 emplois de niveau de compétences **Élémentaire** dans l'économie du Bas-Saint-Laurent, soit 13,2 % de l'emploi de la région. La demande de nouvelle main-d'œuvre dans ce groupe, à 11,8 %, sera plus faible. Malgré une demande intéressante, un volumineux bassin de main-d'œuvre disponible rendra la compétition pour les postes offerts très vive.

### Les genres de compétences

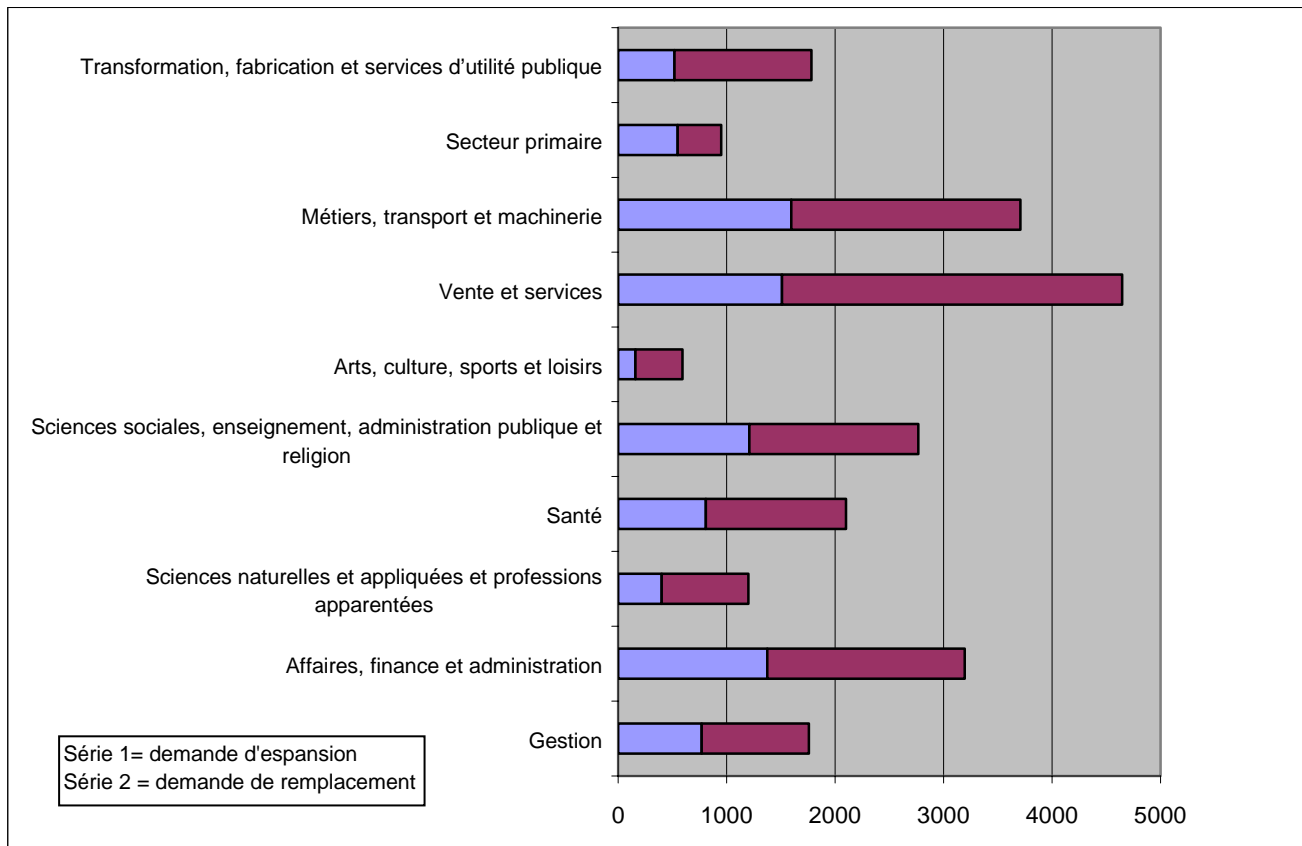
Nous remarquons que le groupe de la **Vente et services** occupe, en 2003, la part la plus importante des emplois dans la région, soit un emploi sur quatre. Le groupe professionnel des **Métiers, transport et machinerie**, avec plus de 13 480 postes, et les postes reliés aux **Affaires, finance et administration**, avec près de 12 670 emplois, offriront plusieurs opportunités d'emploi à cause de leur taille. Dans cette dernière catégorie, la croissance de l'emploi est freinée par la technologie qui augmente la productivité dans le travail de bureau.

	Emploi estimé en 2003	Part en %	Demande d'expansion	Demande de remplacement	Demande additionnelle	Taux (%) de demande de main d'œuvre
Gestion	6 550	7,5	218	770	988	15,1
Affaires, finance et administration	12 667	14,4	446	1 375	1 821	14,5
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	4 127	4,7	401	400	801	19,5
Santé	6 479	7,4	482	810	1 292	19,9
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7 906	9,0	347	1 210	1 557	19,7
Arts, culture, sports et loisirs	1 760	2,0	274	160	434	24,8
Vente et services	21 213	24,1	1 625	1 510	3 135	14,8
Métiers, transport et machinerie	13 481	15,3	516	1 596	2 112	15,8
Secteur primaire	7 484	8,5	-150	550	400	5,4
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	6 234	7,1	742	520	1 262	20,2
Ensemble des professions	87 900	100,0	4 900	8 900	13 800	15,8

Cinq groupes sur dix obtiennent des taux de demande de main-d'œuvre de plus de 19 % : celui des **Arts, culture, sports et loisirs**, en raison notamment de la montée des NTIC et du multimédia, celui des **Sciences naturelles et appliquées**, du fait notamment de la rapide croissance de l'emploi dans les services informatiques, de même que ceux des **Sciences**

**sociales, enseignement, de la Santé et celui de la Transformation, Fabrication et services d'utilité publique.** Dans la Santé et les Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion, c'est le remplacement de la main-d'oeuvre qui provoquera plusieurs occasions d'emploi. À cause de la taille de ce secteur et malgré une croissance plus faible, les professions reliées à la **Vente et services** présenteront également de bonnes opportunités d'emploi malgré que, dans ce domaine, la concurrence pour obtenir les postes disponibles sera assez forte.

#### Demande d'expansion et de remplacement selon les genres de compétences



Des dix regroupements professionnels, le **Secteur primaire** composera avec une faible demande de main-d'oeuvre causée par un recul de l'emploi au cours de la période 2004-2008.

Même si les perspectives pour certains domaines d'emploi semblent plus ou moins favorables, il existe des besoins en main-d'oeuvre du fait d'un manque de relève, d'un intérêt mitigé pour certains postes ou d'un manque de qualification des chercheurs d'emploi. En effet, les acteurs en matière d'économie et d'emploi constatent de plus en plus de besoins en main-d'oeuvre difficiles à combler au Bas-Saint-Laurent et ce, malgré qu'il y ait 14 928 personnes à l'assurance-emploi et que 5 690 vacances soient signalées aux services publics de placement. Quelques exemples : métallurgie dans Matane et le Kamouraska, foresterie dans La Matapédia et le Kamouraska, ouvriers de carrières, ébénistes et travailleurs de l'agroalimentaire dans le Témiscouata et Rivière-du-Loup, les domaines de la vente et des technologies de l'information dans Rimouski-Neigette, le travail agricole, la santé et la

construction sur tout le territoire. Dans les prochaines années, les nombreuses prises de retraite risquent d'exacerber les problèmes liés au recrutement de main-d'oeuvre dans de plus en plus de sphères de l'activité.

## 5. Les prestataires de l'assurance-emploi

Le Bas-Saint-Laurent comptait en moyenne, en 2004, 14 664 prestataires de l'assurance-emploi. Ce volume de personnes qui bénéficient du régime fédéral du soutien du revenu représente 5,0 % des prestataires du Québec alors que la région ne compte que 2,8 % de la population et 2,5 % de l'emploi de la province. Ainsi, le taux d'assurance-emploi que nous appelons parfois indicateur de chômage (à ne pas confondre avec le taux de chômage au sens de l'Enquête sur la population active) représente 10,8 % de la population âgée de 15 à 64 ans. Ce taux est de 5,9 % au Québec et varie de 8,5 % dans Rivière-du-Loup à 15,0 % dans La Matapédia.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de prestataires a reculé de 7,0 % dans la région. Il diminue dans toutes les MRC et cela particulièrement dans le Témiscouata, le Kamouraska et Rivière-du-Loup, suivi des Basques et de La Mitis. Relances et création d'entreprises et une bonne performance de l'ensemble de l'activité, expliquent ce résultat. En moyenne, les prestataires de l'assurance-emploi se répartissent comme suit : 34 % de femmes et 66 % d'hommes alors que 31 % ont entre 15 et 34 ans et 42 % entre 45 et 64 ans. On observe également un vieillissement de la clientèle car la part des 45-64 ans augmente alors que celle du groupe des plus jeunes s'amenuise.

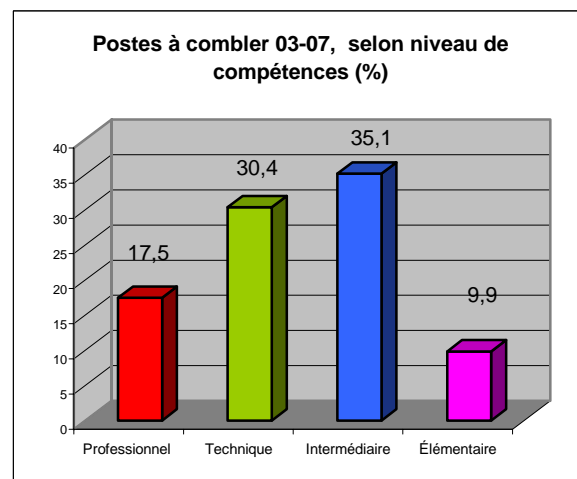
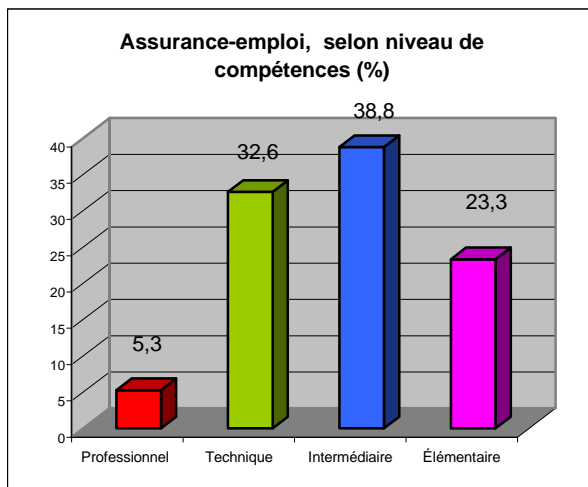
### Prestataires de l'assurance-emploi - Bas-Saint-Laurent et MRC

	Kamouraska	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Les Basques	Rimouski-Neigette	La Mitis	Matane	La Matapédia	BSL
<b>Janvier 2004</b>	1 727	2 388	2 543	1 066	4 186	1 686	2 746	2 441	<b>18 784</b>
<b>Septembre 2004</b>	1 017	1 366	1 432	591	2 916	964	1 833	1 430	<b>11 549</b>
<b>Variation sommet-creux</b>	710	1 022	1 111	475	1 270	722	913	1 011	<b>7 235</b>
<b>Sommet-creux/moyenne %</b>	55,4	57,2	60,2	58,8	37,2	55,5	40,5	51,3	<b>49,3</b>
<b>Indicateur relatif de saisonnalité</b>	1,5	1,6	1,7	1,6	1,0	1,5	1,1	1,4	<b>1,4</b>
<b>2004</b>	1 281	1 787	1 845	808	3 416	1 300	2 255	1 972	<b>14 664</b>
<b>Part (%)</b>	8,7	12,2	12,6	5,5	23,3	8,9	15,4	13,4	<b>100,0</b>
<b>Taux d'assurance-emploi (%)*</b>	<b>8,6</b>	<b>11,9</b>	<b>8,5</b>	<b>12,6</b>	<b>9,3</b>	<b>10,2</b>	<b>14,5</b>	<b>15,0</b>	<b>10,8</b>
<b>2003</b>	1 642	2 055	2 033	853	3 482	1 370	2 291	2 041	<b>15 767</b>
<b>Variation annuelle (%)</b>	<b>-22,0</b>	<b>-13,1</b>	<b>-9,3</b>	<b>-5,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>-5,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>-3,4</b>	<b>-7,0</b>

Une forte composante saisonnière caractérise la structure du marché du travail du Bas-Saint-Laurent et l'étude des travailleurs qui perçoivent de l'assurance-emploi nous renseigne sur le phénomène. En effet, sur une période de trois ans, entre 45 % et 50 % des personnes qui reçoivent des prestations le font à la même période chaque année. En janvier et septembre 2004, respectivement 18 784 et 11 549 personnes se retrouvaient à l'assurance-emploi au Bas-Saint-Laurent, une différence de 7 235 personnes qui reflète les activités saisonnières propres à la région. Le fait que des activités soient de nature saisonnière n'est pas un problème en soi, en autant que les personnes qui y oeuvrent puissent gagner leur vie

décemment. Le problème survient pour les secteurs d'activités qui opèrent sur une courte période et nous pensons ici au domaine touristique et au travail en forêt, notamment en aménagement forestier. Considérant ce fait et si l'on excepte les personnes occupant un emploi saisonnier, le bassin de main-d'oeuvre disponible pour occuper un emploi à court terme compte environ 8 000 personnes. Celles-ci occupaient des emplois plus précaires (à temps partiel, occasionnels, sur appel, etc.) ou avaient été victimes de fermetures d'entreprises au moment où ils ont eu recours aux prestations du régime fédéral de soutien du revenu.

Un bref regard sur le niveau de compétences des prestataires de l'assurance-emploi nous dévoile que 23,3 % des personnes qui bénéficient de ce régime ont des compétences de niveau élémentaire, 38,8 % de niveau intermédiaire, 32,6 % de niveau technique et enfin 5,3 % de niveau professionnel. Le dernier exercice des *Perspectives professionnelles* nous indique que les postes à combler d'ici 2008 exigeront dans 9,9 % des cas des compétences de niveau élémentaire, 35,1 % de niveau intermédiaire, 30,4 % de niveau technique et enfin 17,5 % de niveau professionnel. Nous en concluons qu'il existe un écart entre les besoins du marché du travail et les compétences de cette clientèle. En effet, 62 % des personnes à l'assurance-emploi ont des compétences de niveaux intermédiaire et élémentaire alors que le marché du travail requiert dans 65 % des cas des compétences de niveaux technique et intermédiaire. En deçà d'un diplôme secondaire professionnel, il y aura deux fois plus de personnes (sans compter les jeunes et les personnes sans soutien public du revenu) que de postes disponibles.



## 6. Les prestataires de l'assistance-emploi

La région du Bas-Saint-Laurent comptait, en juin 2004, 10 181 ménages prestataires de l'assistance-emploi. Ces ménages représentent 18,1 % des familles du Bas-Saint-Laurent alors que dans l'ensemble du Québec la proportion s'établit à 18,6 %. Parmi ces ménages 1 033 sont des familles monoparentales, une proportion moins importante que dans l'ensemble du Québec.

Les adultes comptent pour 8,6 % de la population en âge de travailler (15-64 ans). Ce nombre représente 3,0 % de l'ensemble des prestataires du Québec alors que la région ne

compte que 2,8 % de la population québécoise. Ils se répartissent comme suit : 49 % de femmes, 51 % d'hommes, 16 % ont entre 18 et 29 ans et 58 % entre 45 et 64 ans. On observe également que les prestataires de la région sont de plus en plus âgés. La représentation des adultes à l'assistance-emploi varie de 6,9 % dans Rivière-du-Loup à 12,1 % dans La Mitis.

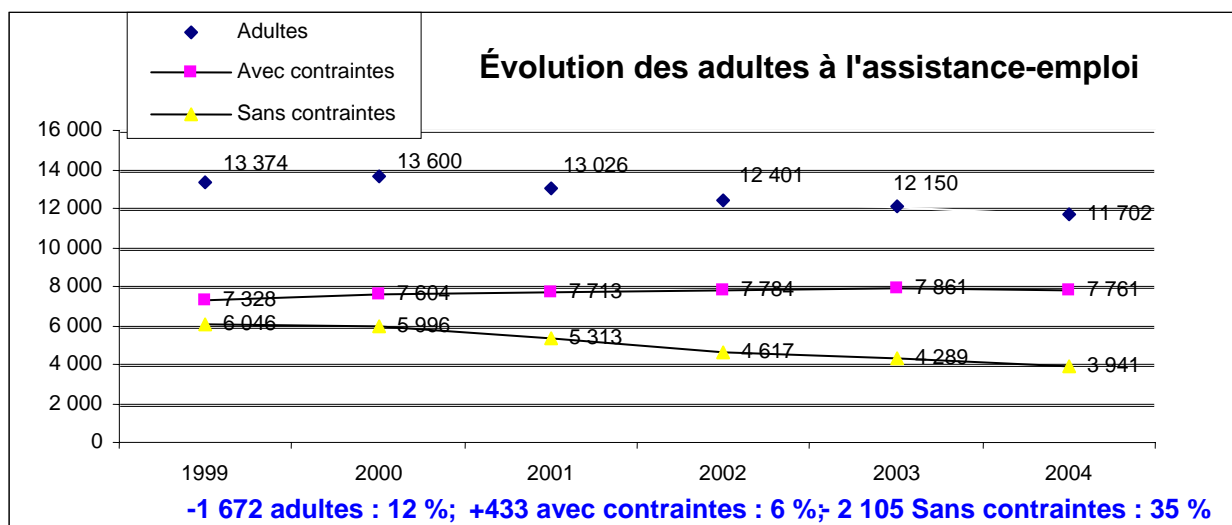
### **Prestataires de l'assistance-emploi**

	Kamouraska	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Les Basques	Rimouski-Neigette	La Mitis	Matane	La Matapédia	<b>BSL</b>
<b>Adultes juin 2004</b>	1 081	1 255	1 491	604	2 659	1 544	1 723	1 345	<b>11 702</b>
<b>Part (%)</b>	9,2	10,7	12,7	5,2	22,7	13,2	14,7	11,5	<b>100,0</b>
<b>Sec rev/pop 15-64 ans (Taux)</b>	7,3	8,3	6,9	9,4	7,2	12,1	11,1	10,2	<b>8,6</b>
<b>Adultes juin 2003</b>	1 140	1 324	1 611	598	2 731	1 626	1 712	1 408	<b>12 150</b>
<b>Variation annuelle (%)</b>	-5,2	-5,2	-7,4	1,0	-2,6	-5,0	0,6	-4,5	<b>-3,7</b>
<b>Sans contraintes</b>	286	405	445	180	941	480	669	535	<b>3 941</b>
<b>Sans contraintes/adultes (%)</b>	26,5	32,3	29,8	29,8	35,4	31,1	38,8	39,8	<b>33,7</b>
<b>Adultes moins de 2 ans</b>	218	332	285	140	745	352	476	374	<b>2 922</b>
<b>Moins de 2 ans / adultes</b>	20,2	26,5	19,1	23,2	28,0	22,8	27,6	27,8	<b>25,0</b>
<b>Sans études secondaires</b>	47,4	42,0	35,5	44,9	34,7	44,2	36,0	34,9	<b>38,8</b>
<b>Secondaire et moins (%)</b>	92,6	95,2	92,2	94,2	86,7	94,9	93,8	94,4	<b>92,3</b>



Entre juin 2003 et juin 2004, selon les fichiers de l'assistance-emploi, les adultes qui vivent de la Sécurité du revenu enregistrent une baisse de 3,7 %. Cette baisse qui se produit depuis plusieurs années, tendait à se réduire depuis trois ans, mais reprend en importance cette dernière année. Le nombre de prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes à l'emploi, soit 3 941 personnes au niveau régional, représente 34 % de l'ensemble de ces prestataires. Cette proportion a déjà été plus élevée. De plus, seulement 1 628 (41 %) des personnes sans contraintes à l'emploi connaissent une présence continue à l'assistance-emploi de moins de 2 ans. Comme on sait que la probabilité de sortie de l'assistance-emploi diminue avec le nombre de mois passés sur ce régime, on constate un alourdissement de la clientèle et un risque d'exclusion plus élevé. De plus, 92 % des prestataires ont, de façon générale, une scolarité de niveau secondaire et moins, et 39 % ont une scolarité de niveau primaire et moins, ce qui est encore plus inquiétant.

Nous sommes à même de constater que les besoins de cette clientèle du Bas-Saint-Laurent se sont modifiés et deviennent plus importants. Regardons l'évolution des dernières années. En 1999, la région comptait 13 374 personnes à l'assistance-emploi dont 6 046 (45,2 %) sans contraintes. En 2004, nous dénombrons 11 702 adultes à l'assistance-emploi, dont seulement 3 941 (33,7 %) sont sans contraintes à l'emploi.



Nous en déduisons que la baisse de la clientèle de l'assistance-emploi s'est concentrée dans le groupe des personnes susceptibles d'être mises en mouvement, c'est-à-dire les sans contraintes de courte durée. Si en cinq ans le nombre des personnes vivant de prestations d'assistance-emploi a diminué de 12 %, celui des sans contraintes à l'emploi a été réduit de 35 %. Pendant ce temps, la clientèle avec des contraintes progressait de 5 %. Si on ajoute le fait que 40 % ont plus de 45 ans, une conclusion s'impose : les personnes ayant le profil pour intégrer rapidement le marché du travail vivant de prestations d'assistance-emploi au Bas-Saint-Laurent sont de moins en moins nombreuses parmi cette clientèle d'Emploi-Québec, et ce en dépit du resserrement des critères d'admissibilité à l'assurance-emploi.

## 7. Manque d'emploi ou manque de main-d'œuvre : un duo qui ne fait pas bon ménage

**Resserrement du marché du travail.** Les *Perspectives professionnelles* d'Emploi-Québec fournissent des informations sur le nombre de postes qui seront à combler dans les prochaines années. Celles-ci tiennent compte de la création de nouveaux postes de la part des entreprises mais aussi du remplacement de la main-d'oeuvre dans les postes existants en raison principalement des retraites. Pour la période 2004-2008, 13 800 postes seront à pourvoir dont 8 900 (65 %) à cause du remplacement de la main-d'oeuvre. Ce phénomène déjà présent en éducation et en santé se manifeste dans certaines activités primaires comme le travail en forêt, pour certains métiers de la construction et dans le secteur public. Dans les prochaines années, il s'amplifiera.

La cause? En tout premier lieu, le vieillissement de la population. Où en est ce phénomène? Au Québec, le vieillissement de la population amènera un nombre grandissant de départs à la retraite de telle sorte qu'au-delà de 2012, les nouveaux arrivants sur le marché du travail québécois ne suffiront plus à remplacer ceux qui quitteront. Le bassin de main-d'oeuvre perdra des effectifs. Comme le Bas-Saint-Laurent est une région à décroissance démographique, le départ d'une partie de la population, en général jeune, vers les centres urbains, accentuera le phénomène. En effet, entre 1996 et 2001, tous les groupes de la population, à l'exception des 45-64 ans, ont perdu des effectifs avec pour résultat que la population en âge de travailler, les 15-64 ans, est moins importante aujourd'hui qu'elle ne l'était auparavant.

Le Bas-Saint-Laurent connaît une amélioration de son marché du travail et l'emploi dépasse maintenant les 90 000 personnes occupées, un nouveau sommet cette année. Dans ce contexte, près de 5 625 postes vacants ont été signalés à nos services de placement, tel qu'en fait foi le tableau suivant.

	Kamouraska	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Les Basques	Rimouski-Neigette	La Mitis	Matane	La Matapédia	<b>BSL</b>
<b>Postes vacants 2003-2004</b>	629	417	1 405	217	1 564	438	523	432	<b>5 625</b>
<b>Part (%)</b>	11,2	7,4	25,0	3,9	27,8	7,8	9,3	7,7	<b>100</b>
<b>Postes vacants 2002-2003</b>	611	524	1 339	230	1 938	458	523	535	<b>6 178</b>
<b>Var (%)</b>	2,9	-20,4	4,9	-5,7	-19,3	-4,4	0,0	-19,3	<b>-9,0</b>
<b>Postes comblés 2003-2004</b>	240	196	655	128	725	246	305	184	<b>2 679</b>
<b>Comblés/vacants</b>	38,2	47,0	46,6	59,0	46,4	56,2	58,3	42,6	<b>47,6</b>

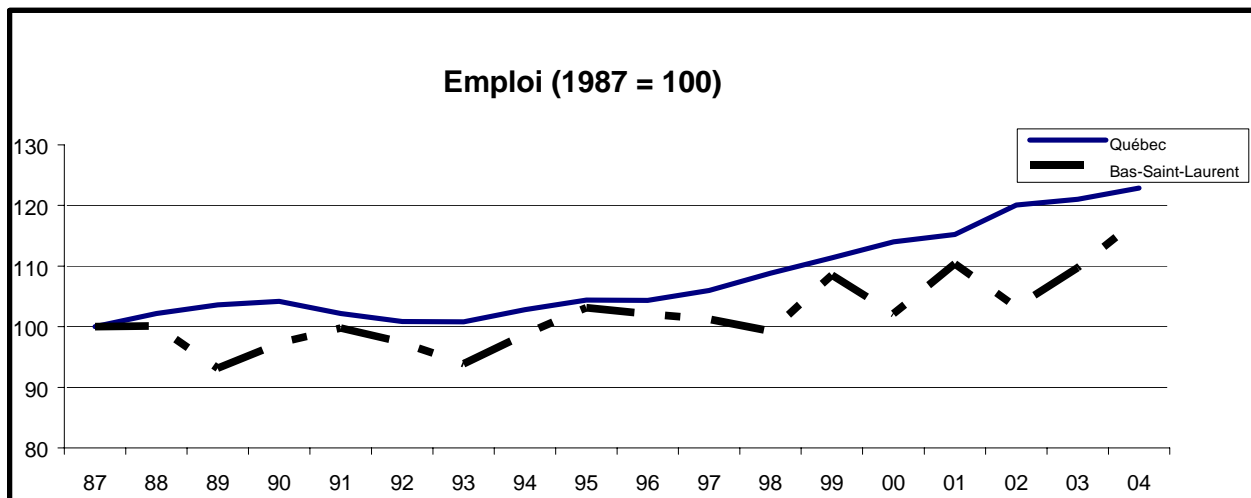
Toutefois, plusieurs postes demeurent difficiles à combler. Par exemple, les 2 318 employeurs qui ont signalé ces postes vacants ont comblé ceux-ci dans seulement 47,6 % des cas. Autre exemple : les employeurs des domaines de la métallurgie, de la foresterie, de l'ébénisterie, de l'agroalimentaire, de la vente, des technologies de l'information, du domaine agricole, de la mécanique et de la construction signalent de plus en plus de difficultés de recrutement de personnel. De plus, les besoins de plus en plus importants de remplacement de main-d'oeuvre viennent compliquer le recrutement dans quelques sphères de l'activité régionale, notamment en éducation, en santé et pour le travail en forêt.

Nous retenons pour l'instant qu'à long terme, toutes choses étant égales par ailleurs, le vieillissement de la population entraînera des besoins en main-d'œuvre de plus en plus grands, et même si celle-ci est de plus en plus scolarisée, des difficultés de recrutement, voire des pénuries de main-d'œuvre pourraient, en résulter.

**Manque d'emploi.** Un regard sur les dernières années nous apprend que le marché du travail du Bas-Saint-Laurent, à l'instar des autres régions ressources, évolue en dents de scie. Ce n'est pas qu'il ne se crée pas d'emploi dans la région, au contraire il s'en crée, mais à un rythme moindre et ce malgré la bonne performance des deux dernières années.

Au Québec, entre 1987 et 2004, l'indice de création d'emplois a crû de 23 points. De surcroît, depuis 1993, l'emploi n'a cessé de croître et, depuis lors, se sont additionnés plus de 665 000 emplois. Au Bas-Saint-Laurent, on se retrouve en 2004 avec un bassin d'environ 94 300 emplois, ce qui représente une progression de 18 points de l'indice de création d'emplois. Contrairement au Québec, depuis 1993 l'emploi régional n'a crû qu'en 1994, 1995, 1999, 2001, 2003 et 2004. C'est tout de même 15 200 emplois de plus. Les perspectives montrent une croissance annuelle moyenne de 1,1 % au Bas-Saint-Laurent contre 1,4 % au Québec, ce qui nous fait conclure que la région accuse un déficit sur le plan de la création d'emplois en comparaison de la moyenne provinciale.

Évolution de l'emploi 1987-2003, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec



Malgré la vitalité économique qui engendre un épisode favorable pour le marché du travail du Bas-Saint-Laurent, celui-ci recèle certaines fragilités. En effet, nous constatons que, d'une part, la population de la région représente 2,8 % de celle du Québec et que, d'autre part, l'emploi de la région ne compte que pour 2,5 % du total de la province. Nous constatons également que la part des prestataires de l'assurance-emploi de la région s'élève à 5,0 % des prestataires de l'ensemble du Québec. Nous constatons également que le taux d'emploi demeure le 4<sup>ème</sup> plus faible du Québec et ce, malgré qu'il ait gradué de près de 4 points de pourcentage pendant la dernière année. Cette lecture de la situation régionale comparée à celle du Québec illustre certaines disparités.

Le taux de chômage du Bas-Saint-Laurent s'est maintenu entre 10 et 11 % au cours des cinq dernières années. En 2004, il a oscillé entre 6,5 % (octobre) et 13,8 % (février). De plus, la région compte 14 664 prestataires de l'assurance-emploi et 3 941 prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes à l'emploi, soit respectivement 5 % et 3 % des prestataires de la province alors que sa population n'en représente que 2,8 %. Dans un tel contexte, il est difficile de parler de pénurie de main-d'œuvre. On parle plutôt de main-d'œuvre disponible relativement abondante dans la région.

**Abondance de main-d'oeuvre et difficultés de recrutement.** Si à moyen terme les perspectives laissent entrevoir un resserrement du marché du travail, à court terme nous voulons attirer l'attention sur des préoccupations bien actuelles et auxquelles il faut s'attaquer rapidement pour faire face à ce qui se dessine : la présence simultanée de postes vacants et de chômage.

Comment expliquer que le taux de chômage évolue autour de 10 % au Bas-Saint-Laurent et qu'on dénombre près de 15 000 prestataires de l'assurance-emploi?

Premièrement, les entreprises de la région connaissent des difficultés de recrutement en raison des qualifications de la main-d'œuvre. En effet, les résultats de nos *Perspectives professionnelles* indiquent que 64 % des postes à combler se concentrent dans les emplois de niveaux intermédiaire et technique alors que les personnes présentement disponibles (chômeurs) ont des compétences de niveaux intermédiaire et élémentaire. Le diplôme secondaire est généralement exigé, mais une bonne part des chômeurs de la région ne possède pas ce niveau de qualification, notamment au Témiscouata, dans Les Basques, dans la MRC de Matane et dans La Mitis. Donc, en l'absence de scolarité ou de compétences adéquates, les personnes disponibles ne peuvent obtenir les emplois vacants.

#### Scolarité de la population active

	Kamouraska	Témiscouata	Rivière-du-Loup	Les Basques	Rimouski-Neigette	La Mitis	Matane	La Matapédia	BSL
Moins de 13 ans	4 285	5 035	5 785	2 075	8 490	4 010	4 705	4 115	<b>38 500</b>
(%)	41,8	51,9	36,5	51,7	32,0	49,9	46,4	49,5	<b>41,5</b>
Moins de 13 ans sans diplôme	2 525	3 365	3 085	1 135	3 735	2 130	2 900	2 065	<b>20 940</b>
(%)	24,6	34,7	19,4	28,3	14,1	26,5	28,6	24,9	<b>22,6</b>

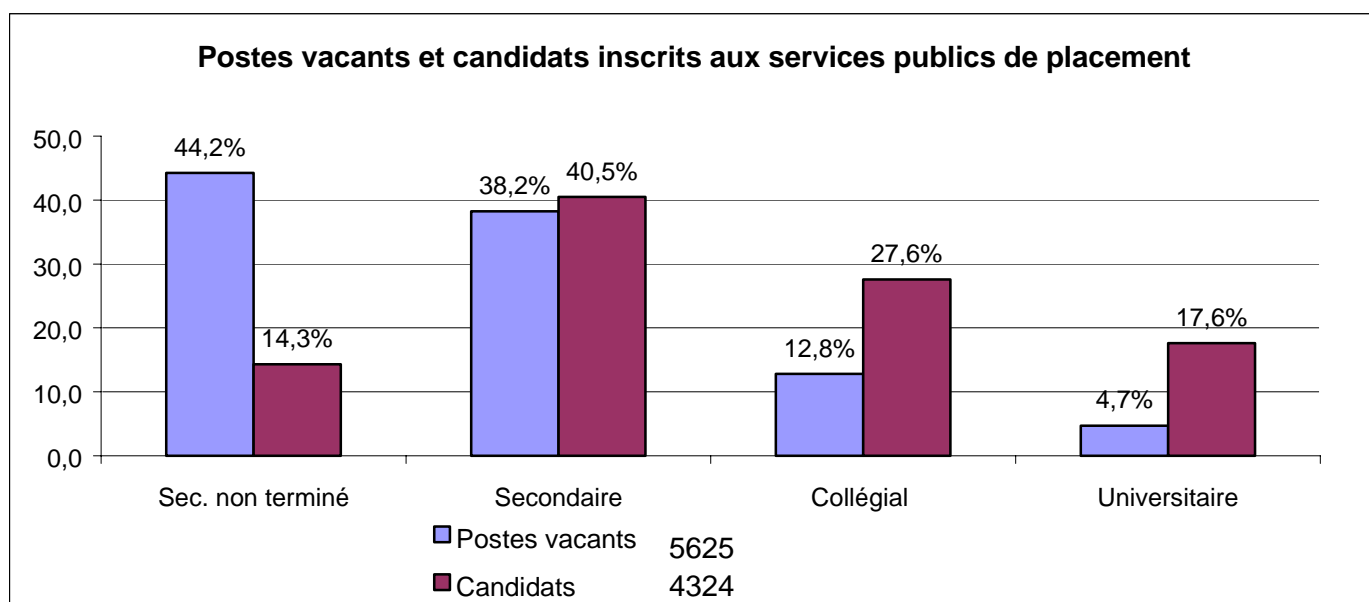
Deuxièmement, il existe des postes pour lesquels les exigences permettraient à plusieurs chercheurs d'emploi moins qualifiés d'intégrer le marché du travail. Il semble cependant que plusieurs de ces postes sont devenus impopulaires auprès des travailleurs et, de ce fait, ils demeurent difficiles à combler. Plusieurs raisons, dont les conditions de travail offertes, sont à l'origine de ces difficultés. En effet, les horaires, les salaires, la période d'emploi (saisonnier) et l'environnement physique de l'emploi sont des éléments qui génèrent ces difficultés.

Troisièmement, le personnel d'Emploi Québec entend souvent de la part des entreprises d'un domaine d'activité des doléances sur la difficulté de combler des postes. Il constate aussi que plusieurs chercheurs d'emploi affirment qu'il n'y a pas de job dans le secteur. Comment expliquer une telle dissonance? Il semblerait que pour certains postes employeurs et chercheurs d'emploi ne parlerait pas le même langage. Certaines enquêtes démontrent que dans plusieurs cas employés et patrons ne s'entendent pas sur la définition des professions et des postes dans l'entreprise. Exemple : ébéniste vs ouvrier assembleur de meuble;

comptable vs technique administrative vs commis à a comptabilité; analyste en informatique vs technicien en informatique vs soutien informatique.

Quatrièmement, certains domaines n'ont plus la cote. Prenons le domaine des soins infirmiers. À cause de la mauvaise presse qu'a reçu le domaine de la santé à l'époque des grandes coupures d'effectifs, les étudiants ont déserté les écoles. Quelques années plus tard, nous observons que le secteur se retrouve avec un manque de main-d'oeuvre important. Qu'en sera-t-il de la foresterie?

Emploi-Québec remarque certaines difficultés d'ajustement entre l'offre et la demande dans son Service de placement en ligne. En effet, il y a un décalage entre le niveau de qualification des personnes qui s'inscrivent elles-mêmes (collégial, universitaire) et les besoins des employeurs inscrits dans le système, ceux-ci recherchant plutôt des ouvriers spécialisés et du personnel élémentaire. Parallèlement, une bonne part de notre clientèle manque de qualification. Dans ce contexte, l'appariement devient difficile. De plus, le personnel des CLE constate que plusieurs petites entreprises sont mal équipées pour utiliser les services d'Emploi-Québec; ceci amène le besoin de recourir à d'autres stratégies pour renouer le contact avec les employeurs.



Dans un contexte où le vieillissement de la population va faire fondre le bassin de main-d'oeuvre potentiel et exacerber les problèmes de recrutement de personnel, il faut attaquer immédiatement et sur les deux fronts, soit celui de la persistance de postes vacants et celui de la présence du chômage. Si dans le premier cas l'importance d'augmenter la scolarité et les compétences, autant par les efforts publics que privés, apparaît évidente, dans le second cas, il faudra innover.

Comme les ressources humaines sont un gage de succès pour la bonne marche des entreprises, il devient donc primordial d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population sur le recrutement de main-d'oeuvre et sur le marché du travail dans son ensemble.

Certaines entreprises recherchent souvent des personnes avec une qualification pointue en raison de l'implantation d'une nouvelle technologie, d'un nouveau procédé de fabrication ou d'une nouvelle organisation du travail. De l'expérience, ce qui fait défaut à plusieurs personnes à la recherche d'emploi, particulièrement aux jeunes, est souvent exigée. Investir dans le développement de la main-d'œuvre est dorénavant une exigence dans la gestion des ressources humaines.

Finalement, le travail, en plus d'assurer la vie matérielle, permet aux individus d'avoir le sentiment de participer à la vie économique, à la construction de quelque chose et d'avoir un statut dans leur collectivité. Se pourrait-il que certains emplois ne soient plus valorisants pour les travailleurs? Se pourrait-il que les bénéfices qu'on retire de certains emplois soient insuffisants pour les efforts qu'on y consacre? Les temps changent, les personnes aussi... et les emplois?

## **Conclusion**

Le Bas-Saint-Laurent est une région qui vit une décroissance démographique. Un regard rapide sur son marché du travail nous montre une économie à deux vitesses, où se côtoient des secteurs économiques performants et d'autres stagnants, où des difficultés de recrutement se révèlent malgré des surplus de main-d'oeuvre et où une main-d'oeuvre qualifiée côtoie une main-d'oeuvre éloignée du marché du travail. La vitalité du marché du travail et les caractéristiques de certains groupes de la population influencent la quantité et la forme des interventions que doit réaliser le personnel d'Emploi-Québec pour atténuer les dysfonctionnements du marché du travail et favoriser l'appariement entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.